

de trois mois, ils sont sevrés à leur tour et remplacés par un dernier nourrisson que l'on prépare pour la boucherie.

REVUE DE LA SEMAINE

L'amour de Dieu et de son Eglise, poussé jusqu'au sacrifice de la vie, est toujours vivace au cœur de la jeunesse canadienne. La preuve, c'est qu'à la voix de NN. SS. les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières de St. Hyacinthe quatre-vingt-treize jeunes hommes ont déjà offerts leurs services pour la défense du Saint Siège, menacé de dangers sérieux par la retraite des troupes françaises. Jeudi dernier, un détachement de cinquante nouveaux zouaves canadiens s'est mis en route pour Rome. Un autre le suivra au commencement de septembre. Que la force de Dieu accompagne ces généreux enfants du Canada! que la victoire, s'il leur faut tirer l'épée contre les garibaldiens, soit le prix de leur noble et sainte ardeur!

Mgr. l'Archevêque de Québec vient d'adresser une circulaire à tous ses curés; il engage chaque paroisse à fournir au moins un zouave pontifical. Nous espérons qu'on répondra avec enthousiasme à cet appel. M. l'abbé Raymond Casgrain est nommé agent pour l'œuvre des zouaves pontificaux dans le diocèse de Québec; c'est à lui par conséquent que doivent s'adresser toutes les communications la concernant.

Le retraite ecclésiastique s'est ouverte, dans l'archidiocèse de Québec, mardi dernier. Elle se terminera mardi de la semaine prochaine. C'est M. l'abbé Colin, de Montréal, qui la prêche.

Nous apprenons avec douleur que M. l'abbé Moïse Duguay, de Ste. Flavie, diocèse de Rimouski, est décédé le 14 du courant. Il était âgé de 49 ans.

Le professeur De Angelis, consulté à propos du procès Guibord, qui fait tant de bruit et depuis si longtemps, a répondu que la question est purement spirituelle, et par conséquent du seul ressort des tribunaux ecclésiastiques. Il félicite les laïques qui, dans cette cause, ont combattu en faveur de la vérité, puis il ajoute: " Parmi ces derniers, il faut ranger ceux qui, pour la défense de l'Eglise catholique travaillent avec tant de zèle à la réduction du *Nouveau-Monde*."

Parlant de la défense de l'avocat Trudel, le professeur De Angelis s'exprime ainsi: " En lisant cette défense, j'ai vraiment admiré dans un laïque de nos jours une science si profonde de l'histoire et de la jurisprudence ecclésiastiques, et, ce qui est plus encore, une connaissance très-exacte du droit, et une logique rigoureuse."

" Lorsque, dans une nation, il se trouve un ou deux hommes qui osent ainsi parler et proclamer les droits de l'Eglise, fussent ces hommes, par le malheur des circonstances, perdre la cause qu'ils défendent, il n'en est pas moins certain que tôt ou tard l'Eglise catholique remportera une victoire glorieuse, et que la vérité chrétienne, dissipant les ténèbres de l'erreur, brillera enfin du plus vif éclat."

Les nouvelles de la guerre, transmises par le télégraphe, sont excellentes pour la France. Les Prussiens ont essuyé une sanglante défaite à Gravelotto. Divers autres engagements ont eu lieu, entr'autres un sur la Baltique, à quelque distance de l'Ile de Ringen.

Les garibaldiens paraissent se remuer dans le but de frapper un dernier coup sur Rome. Il n'y a pas de doute que les circonstances les favorisent singulièrement. Les complications, qui ont amené la guerre franco-prussienne, sont le fait des sociétés secrètes; elles ont voulu, à la faveur d'une immense conflagration européenne, avoir toute liberté d'agir en Italie: renverser les trône du Souverain-Pontife et proclamer dans Rome

la république italienne une et indivisible, tel est le résultat qu'elles espèrent obtenir. Malheureusement, la France ne fait plus sentinelle au Vatican: elle a perdu une force par là même, et elle en a donné une à la Révolution.

Le *Journal de Québec* du 16 août, porte dans ses flans un article contre nous. Il est lourd, sot et grotesque comme une grimace de pantin. Si nous nous en occupons, c'est dans l'unique but d'inspirer du dégoût pour le genre que ne cesse d'affectionner ce pauvre *Journal de Québec*. Les idées les plus bizarres, ridiculement agencées et ridiculement formulées, se débattent dans cet écrit mirabolant. Voyons un peu.

Le vase d'érudition, à qui nous avons affaire, cherche d'abord à être plaisant. Il babille deux paragraphes sans pouvoir réussir; c'est assurément être malheureux. Il rit de l'adhésion que nous avons donné au dogme de l'infaillibilité pontificale, formulé par le Concile du Vatican. Rien là qui nous surprenne: les grands sires, comme Monsieur, qui ont oublié leur petit catéchisme, ne donnent leur adhésion qu'à la religion du grand Bossuet. Ça, c'est ronflant; ce n'est pas le premier venu qui peut atteindre là. Ce Monsieur voudrait-il bien nous dire si c'est dans la religion du grand Bossuet qu'on enseigne que le Saint-Esprit procède du Pape et des Evêques, et que l'Immaculée-Conception consiste en ce que la Sainte-Vierge avait de la pudeur, en honnête femme qu'elle était? Beaucoup de curieux désireraient savoir où se trouvent de si belles choses.

Après avoir tenté d'émailler son aride matière de quelques traits de raillerie, notre homme nous invite à passer à la question ayant trait à l'opinion du professeur De Angelis sur le système d'enseignement public en Canada, opinion adoptée, dit-il, par Mgr. l'Archevêque de Québec. Il ajoute que Sa Grandeur est notre autorité compétente à nous, comme à lui, et que nous devons lui obéir; mais pourquoi ce galimatias? Quelle relation y a-t-il entre ces deux énoncés? Nous n'en saisissons aucune, et bien fin qui la saisira. Si De Angelis, d'après notre orthodoxe et savant écrivain, n'a formulé qu'une opinion, pourquoi vouloir forcer les gens à l'accepter comme dogme de foi. Une opinion est une opinion, rien de plus. Elle ne saurait s'imposer aux esprits, pas même par l'autorité du Souverain Pontife qui ne peut obliger personne à adhérer fermement d'esprit et de cœur à n'importe quelle opinion. Tout cela est élémentaire et du plus commun bon sens. Mais Monsieur, qui est de la religion du grand Bossuet, qui a ses idées sur l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité pontificale, ne s'abaisse pas jusque là. Il se croit adorable et adoré quand il fait quelques petites bonnes extravagances, qu'il fait défiler devant lui toute une multitude de non sens qui se tiennent par la queue. C'est ainsi qu'il criera pendant de longs mois, comme il en a eu la fantaisie à propos de l'infaillibilité pontificale, qu'on peut nier sans pécher gravement des vérités très-certaines en matière d'enseignement catholique, et qu'il viendra ensuite nous dire qu'il y a obligation stricte de donner notre adhésion à telle ou telle opinion, et stricte à ce point que s'y refuser, c'est se jeter dans le protestantisme. O puits de science! On finira par s'apercevoir que vous n'êtes pas profond et que vos eaux sont un peu bourbeuses.

Relativement à l'autorité compétente, soit ecclésiastique, soit civile, elle s'exerce dans certaines limites déterminées; hors de là, elle n'a plus le droit d'agir.

De bévues en bévues, le savantifiant auteur de l'article que nous examinons, tombe dans celle-ci qui n'est pas mince: " A propos de la consultation de De Angelis sur l'enseignement public, vous ne pouvez pas, nous dit-il, invoquer M. le Grand-Vicaire Ol. Caron comme une autorité, car il n'a pas charge d'âmes dans le diocèse." Vraiment!!! Vous a-t-il fallu beau-